

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 34

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— C'est que je vas vous dire... Sa mère et moi nous avons toujours été si occupés... que la petite n'a pas été baptisée.

— Vous pouvez réparer cet oubli.

— Je ne dis pas, mais... ça coûte. D'ailleurs elle est nommée; on l'appelle Rose.

— Au fait, elle a une patronne dans le calendrier. Eh bien! voyons, nous arrangerons cela; l'Eglise nationale est accommodante.

— Eh bien! la voilà la religion de mon choix; votre main, Monsieur Coulant, sans vous commander.

— C'est entendu, reprit le ministre; il suffira que votre femme apporte un extrait de votre acte de mariage.

Soiffard gratta le sol avec le bout de son pied et cracha devant lui:

« Oh! il faut l'acte de mariage, dit-il, avec quelqu'embarras; c'est donc nécessaire? »

— Indispensable. » L'ouvrier se frotta la tête.

« Alors... ça sera difficile. M. Coulant, vu que nous avons beaucoup voyagé, et que, dans les voyages, les papiers, ça s'égare... d'autant, que je crois, nous avons oublié d'aller à la mairie.

— Ah! diable!

— Toujours par raison d'économie. Vous devez comprendre ça: un acte de mariage coûte encore plus qu'un baptême, et dans notre état on regarde à toutes les dépenses; il faut savoir se priver.

— C'est juste, dit le ministre en soupirant; après tout Dieu a toujours pardonné! Allons, nous fermerons les yeux, maître Soiffard; l'Eglise nationale respecte la vie privée.

— Vrai? s'écria Soiffard. La voilà la religion de mon choix! Mlle millions, M. Coulant, vous êtes un brave homme, et je veux vous payer un verre de vin.

Le ministre eut beaucoup de peine à se défendre de la politesse de son nouveau paroissien et put regagner son presbytère.

Soiffard le regarda partir, puis étendant la main avec la gravité solennelle des ivrognes:

« C'est dit, murmura-t-il, la religion me vexait quand elle me défendait de boire et de vivre à ma fantaisie; mais puisque celui-ci a trouvé un culte qui est bon prince, je l'adopte et à partir d'aujourd'hui, je déclare que moi Narcisse Soiffard ainsi que la dame Soiffard et la petite, nous faisons partie de l'Eglise nouvelle nationale à perpétuité. »

« FAX. »

LETTRE PATOISE

I suppose, Monsieur le rédacteur, que, quoi que vos imprimés de lettres rigolottes, vos admette achi, dain le *Pays di Duemoine*, des lettres sérieuses. Permette me de vos en aïdrasie enne que ne veu pe faire rire tot le monde.

Dain nos velaiges les feyes sont tutes ou cazi tutes ordieuses. Outre qu'elles se preniant po lai pu belle moitié di genre humain — Lai belle pieume fait le bé loser — elles se hottan dain lai tête qu'elles en sont achi lai moyiwe. I me pense qu'ai l'en a de même en lai velle. Eh bin! l'écriture sainte n'a pe tataifait de iote aivi.

Nos tiuries nos raiccontant des fois l'histoire di saint homme Job, le patriarche di l'Idumée.

Ai nos diant que le diaïle aivaie obtenu di Bondue lai permission d'y faire tot le ma possible, di pare tot ço qu'ai lavai de bon, po égréuvai sai foi.

Le diaïle commence pai y breulai ses mageons aivo le mobilie, ai fait crévai ses chamaux, ses vaïches, ses herbis aivo ios aignés. Tot ses

bons affins meurant achi, ai n'y léche en in mot ran de bon. Ci pouere hanne a même rédu a se couchie chu in po de fenie, où les tchins y lachin les piaies que tieuvin son coue. Le saint homme Job se résignaie, ai prayai le Bondue diaï. « Vos m'ai tot bayie, vos m'ai tot repris, que vot saint non sait beni. »

Les prédicateurs ne diampent tot. Le diaïle aivai tot pris, ço qu'ai l'aivai de bon, main ai y aivai lesche sai fanne po le faire endiaïlai. Voili l'histoire. Compréent mes daimes.

Donc daque les fannes sont belles, elles ne sont pe tutes boines; lai preuve en a li; elles ne sont pe non pu tutes méchaines, car le calendrier en cite tot pien que son en pairaidis. I n'y ai ponquoï vu le nom de lai daïme di saint homme Job.

Mesdames, ne prenent pe exemple chu sté que le diaïle aivai leschie en ci pouere hanne.

Cultivaie lai bontaie atain que lai biataie — lai boïne fanne fait le bon hanne. —

Mesdemoiselles, djunes feyes aicoutaïe vos ai être boines aivo vos fraïres et shutot aivo vos pairans et tiain que vos serais entraïe dain le covent de saint Djoset, covent a qué vos aspirai caji tutes piepe enne ne veut resseniaie en madaïme Job.

Ça le bonheur qui vos soulaïte.

Amen.

Çà et là

Bismarck et son médecin.

Un jour, aux eaux de Karlsbad en Bohême, le chancelier de fer, se trouvant indisposé, fit appeler le fameux docteur Schweningen.

Celui-ci l'interrogea minutieusement, si minutieusement que le prince, impatienté, lui dit brutalement: « Ne questionnez donc pas tant! »

Schweningen, sans sourciller, lui répondit tranquillement: « Je suis à vos ordres, mon prince; cependant, si vous désirez vous faire traiter sans être questionné, faites appeler un vétérinaire, qui a l'habitude de traiter de cette façon. »

Bismarck, comme l'on dit, en devint « bleu ». Il dut se retenir pour ne pas sauter à la gorge de l'impertinent. Pourtant il se calma, puis dit au docteur:

— Eh bien, questionnez-moi, mais j'espère que vous vous montrerez un aussi habile médecin que vous êtes un grossier personnage.

Ainsi débuta leur amitié.

Cote de l'argent

Du 17 août 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 105 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 32 du *Pays du Dimanche*:

120. LOGOGRIPHE.

Caniche, chien, niche, Chine, anche cane, chie, ache, âne, hie, ni.

121. CHARADE

Dé-boire (déboire).

122. ANAGRAMME - MÉTAMORPHOSE

Oscille, soleil.

123. ÉNIGME.

Le eygne.

Ont envoyé des *Solutions partielles*: MM. Marguerite d'Ajoie à Porrentruy; Didi et Margritte à Boncourt; Violette à Porrentruy.

128. ANAGRAMME.

Cinq pieds forment mon nom; si l'on me considère
Sous mes divers aspects: je suis lame de verre;
Puis un verbe exprimant le sens d'habillement;
Certain objet unissant fortement
Deux plaques de métal; enfin ainsi l'on nomme
Une fontaine à Rome.

129. CHARADE.

Mon *m* est possessif, souvent on te l'applique;
Mon *second* autrefois se voyait à la cour;
On peut faire mon *tout* à l'aide du tambour
Sans doute; c'est pourquoi j'aime cette musique.

130. ÉNIGME

On la trouve dans la prairie,
Les enfants l'aiment au printemps.
Ils l'emportent toute fleurie,
En chantant joyeux et contents.
Tout homme des champs sait la faire
En pliant un peu le jarret;
Et sans doute qu'il la préfère
A celle qui vient du fleuret.
P'us d'un pour son bon vin la loue,
En fait l'éloge à ses clients,
Mais quant à moi, je te l'avoue,
J'y tiens avec du foin dedans.
Vas-tu par hasard en voyage,
Prends les solides, ça vaut mieux,
Car tu ne serais guère sage
D'en choisir une au lieu de deux.

131. LOGOGRIPHE.

Marin, sur trois pieds, je te berce,
Enfant, sur quatre, je te berce.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 30 août.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Béront. — Assemblée communale, samedi 27 août, à 1 heure pour arrêter la liste des ayants droit aux gabes d'affouage et décider de quelle manière elles seront réparties; décider si la commune veut augmenter sa prise d'actions en faveur du chemin de fer Saignelégier-Glovelier; statuer sur une demande de concession de passage.

Les Bois. — Dimanche 4 septembre, après l'office, pour passer les comptes de 1897 et examiner de quelle manière on veut réparer le grand puits.

Saignelégier. — Mardi, 23 août, à 9 h. du matin pour ratifier la convention intervenue entre les communes de Montfaucon et de Saignelégier concernant la fourniture de l'eau; donner pouvoir à la commission de bâtisse pour établir un plan d'alignement; statuer sur une demande de terrain; statuer sur l'installation de la lumière électrique à l'orphelinat de Belfonds.

Tavannes. — Assemblée bourgeoise, samedi 20 août, à 8 h. du soir pour discuter le projet d'un pâturage primé à Orange et décider si l'on veut continuer le système actuel pour l'assistance.

Mises au concours

Les places de:
Secrétaire de Préfecture de Neuveville et de
Greffier du Tribunal de Courtelary, dont les fonctions vont expirer. S'inscrire d'ici au 27 août courant à la *Chancellerie d'Etat*.